



ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2016

Voici les montants des cotisations 2016 décidés par l'Assemblée Générale Statutaire (50 % de réduction exceptionnelle sont accordés à toute nouvelle adhésion)		
EMPLOYÉS	160,00 Euros (première adhésion 80,00 €)	soit moins d'un mois de prime bancaire soit moins d'un mois de prime bancaire soit moins d'un mois de prime bancaire soit moins d'un mois de l'ancienne pension A.M.R.R.
GRADÉS	175,00 Euros (première adhésion 87.50 €)	
CADRES	205,00 Euros (première adhésion 102.50 €)	
RETRAITÉS	90,00 Euros	
SALARIES EN RECHERCHE D'EMPLOI BANCAIRE :		90,00 Euros

Possibilité de règlement par chèque (cotisation annuelle) ou par prélèvement bancaire

RAPPEL : Les adhérents depuis plus de six mois auront droit à une Assistance Judiciaire devant les tribunaux en cas de nécessité, après acceptation du dossier par le service Assistance Judiciaire



DEMANDE D'ADHÉSION AU SYNDICAT DES EMPLOYÉS GRADÉS ET CADRES DE BANQUE DE MONACO (Conformément Article 9 des Statuts) * 2016 *

(à remettre à votre délégué ou à défaut par courrier à notre adresse 28 Bd Rainier III BP 113, Monaco, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre du S.E.G.C.B. ou des documents prévus pour le prélèvement automatique)

ÉTABLISSEMENT.....
(en cas de changement, veuillez indiquer aussi votre ancien établissement)

NOM ET PRÉNOM NÉE

ADRESSE.....

TELEPHONE MAIL

DATE D'ENTRÉE DANS LA PROFESSION..... COEFFICIENT ET GRADE

ADHÈRE OU RENOUVELLE L'ADHÉSION (biffer la mention inutile)

MONTANT DE LA COTISATION A REGLER

Je désire recevoir l'attestation de déduction fiscale (cocher la case).

Je règle ma cotisation 2016 par chèque

Ci joint chèque en Euros.....

Je règle ma cotisation 2016 par prélèvement

mensuel trimestriel

semestriel annuel

SIGNATURE :

Montant de la cotisation annuelle :
(joindre l'autorisation de prélèvement et l'IBAN en cas de paiement par prélèvement pour la première fois ou en cas de changement de Banque)